



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E55771

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2024

ÉDITÉ LE 02/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1963
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 15/10/2012
7 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 445 008 576 RCS

Siret : 445 008 576 00024

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5033401

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 129073361 L 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 129073361 L 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : LE CARVAL

7 CHEMIN DE KEREQUELLOU
LIEU DIT KERVAO
29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 90 30 97

Fax : 02 98 90 49 20

Portable : 06 60 08 80 71

Site Internet :

E-mail : lecarval.sas@orange.fr

Responsabilité légale :
LE CARVAL PHILIPPE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	14/09/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.